

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉSEAU D'INGÉNIERIE AU SERVICE DES TERRITOIRES



## TRANSITION ENERGETIQUE EQUITABLE

### Atelier 3/4

Ateliers autour de la vulnérabilité  
socio-énergétique

(logement – mobilité – territoire)

## DEFI 3 Volet social de la transition énergétique AUGMENTATION DU « RESTE POUR VIVRE » DES MENAGES ET DES « CAPACITES D'INVESTISSEMENT » DES TERRITOIRES

### Le contexte

La transition énergétique impliquera dans les prochaines années de déployer de nombreuses politiques et dispositifs pour permettre davantage de sobriété énergétique, développer des énergies renouvelables : réhabilitation thermique des logements, nouveaux réseaux d'énergie, mobilités alternatives, etc. Comment faire pour que cette transformation massive puisse être l'occasion d'améliorer la situation des plus modestes ? Il s'agit d'une part d'éliminer la précarité énergétique mais plus globalement, comment en faire un levier pour apporter davantage de ressources, d'emploi, de qualité de vie aux ménages vulnérables ? Comment en faire une opportunité de développement local dans les territoires les plus fragiles ?

En effet, les ménages font face, depuis les années 2000, à une augmentation des dépenses contraintes, en particulier liées à la hausse des prix des logements et du coût de l'énergie. Elle place les budgets des ménages modestes sous tension, et met particulièrement en difficulté ceux qui ont un travail précaire, des ressources irrégulières. Souvent les ménages les plus modestes ne se chauffent pas, sont confrontés à l'impayé, à des procédures d'expulsion ; ils renoncent aux loisirs, à une alimentation de qualité, à une santé de qualité.

D'autre part, faire face à cette situation de vulnérabilité et mettre en œuvre la transition énergétique nécessitent un investissement fort des collectivités ou des acteurs publics (bailleurs sociaux par exemple), en particulier sur les territoires qui concentrent les précarités (quartiers urbains prioritaires, villes moyennes touchées par la désindustrialisation, etc.). Or les acteurs de la sphère publique sont dans le même temps confrontés à des réductions importantes de leurs marges de manœuvre financières. Dans le cadre du plan de 50 milliards d'euros de baisse de dépenses programmé sur trois ans, les communes, intercommunalités, départements et autres régions vont voir leurs dotations publiques réduites de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017.

Comment dégager de nouvelles ressources ou mettre en place de nouveaux modes de financements ou modèles économiques pour faire face à ces enjeux ?

Comment la transition énergétique peut-elle constituer de nouveaux gisements d'emploi, de richesse, et favoriser le développement local, en particulier sur les territoires fragiles ?



**30 septembre / 9h – 13 h**

**Lieu : Grenoble**

#### Public invité

Elus et techniciens des collectivités territoriales, urbanistes, chercheurs, équipes publiques et privées de modélisation des données, bailleurs sociaux, AOT, industriels et fournisseurs/gestion des énergies, acteurs sociaux et associatifs, fondations, experts divers, etc., ayant une expérience dans les domaines, ou des savoirs empiriques et pratiques permettant d'élaborer des recommandations à toutes les échelles

## **L'objectif de l'Atelier**

Dans ce contexte, l'atelier visera à faire des propositions pour faire que la transition énergétique soit un levier de progrès environnemental, mais aussi économique et social. Il réunira des acteurs et institutions diversifiées – élus, techniciens, praticiens et chercheurs, des acteurs du monde du social, de l'économique, du privé ou du public, des collectivités, entreprises, associations - aux prises avec ces questions dans leurs actions, leurs réflexions.

Les travaux porteront en particulier sur les questions suivantes :

- Comment les acteurs publics et privés (collectivités, fournisseurs d'énergie, bailleurs, banques, associations, entreprises liées à la croissance verte... etc.) peuvent-ils favoriser l'augmentation du « reste pour vivre » des ménages, notamment des plus modestes ?

Il s'agit de desserrer l'étau lié aux charges contraintes (logement énergie, santé, mobilité) et redonner aux ménages des capacités de manœuvre budgétaire (maîtrise des dépenses, capacité d'épargne et d'investissement). Il s'agit aussi d'augmenter le bien-être des ménages (réduction de la précarité énergétique, meilleure alimentation, meilleure santé, culture, loisirs, sociabilité, etc.)

- Comment accroître les capacités d'investissement des collectivités publiques (Etat, département, bailleurs sociaux confrontés à la requalification ...) pour mettre en œuvre la transition énergétique, favoriser la solidarité et accompagner le développement local ?
- Plus globalement, comment la transition énergétique peut-elle faire émerger de nouveaux acteurs, des nouveaux modèles économiques, des innovations financières, fiscales, partenariales qui permettent (directement ou indirectement) d'améliorer la situation de l'ensemble des ménages, notamment des plus fragiles (financement participatif, tiers financement, économie circulaire, etc.)
- A partir des expériences portées par les acteurs présents, de multiples pistes seront explorées pour répondre à ces questions :
  - Programmes de réhabilitation thermique des logements et bâtiments, pratiques de sobriété, utilisation d'énergies renouvelable, mobilités alternatives à la voiture...
  - Mutualisation de services, négociation collective de nouveaux contrats pour une tarification plus avantageuse, achats groupés, innovation dans les modes de financement des ménages...
  - Création d'emplois verts dans ces domaines de la réhabilitation, du bâtiment, mobilité, développement des formations, etc.... avec la question de voir si ces emplois se destinent bien aux plus vulnérables

### ***Des expériences et actions en cours pour gagner en qualité de vie et en capacité d'investissement (ménages et collectivités)***

Ménages, collectivités, associations, mettent en place des actions visant à augmenter leur pouvoir d'achat ou d'investissement. Elles constituent un point de départ pour aller plus loin.

- Saint Fons : une démarche de diagnostic participatif pour réinventer le développement local

« Toits d'abord » : programme de création de logements à loyer très sociale et coûts énergétiques maîtrisés

L'autopartage en milieu rural mis en place dans le cadre du PNR du Pilat

Les Villeneuves de Grenoble et d'Echirolles mettent en place une démarche pour améliorer le reste-pour vivre des ménages (bouquet de services, réhabilitation thermique)

La Ville de Mornant développe une mutuelle solidaire et un contrat énergétique mutualisé

Les Maisons de l'emploi de Rhône-Alpes ont développé un repérage prospectif du gisement d'emplois liés à la croissance verte, des formations existantes ou à créer....

## Programme provisoire

### 9h15 – Accueil

#### **Les acteurs concernés par la transition énergétique équitable**

##### *Echelle locale et intermédiaire*

Communes et intercommunalités, Conseils régionaux et départementaux, Services techniques déconcentrés, Agences régionales (RAEE, PRAO, ...), Agences départementales (Adil...), Agences locales (Espaces Information énergie, Agences locales Energie...), Mission emploi des intercommunalités, ...

CCAS (Centres communaux d'action sociale) – Centre intercommunaux d'action sociale (CIAS) Union nationale et départementale des CCAS, Caisse d'allocation familiale (CAF), MDR, Agence Régionale de la Santé, ...

Gestionnaires des réseaux de distribution (GRDF, ERDF, Total...), Bailleurs sociaux (ARRA-HLM, ...), Autorités organisatrices des transports (AOT), ...

Associations locales spécifiques en lien avec l'énergie, associations généralistes sur la question sociale ; ...

Bureaux d'études privés locaux ...

Recherche universitaires (LAET, IUL, Pacte, Lepii...)

##### **Echelle nationale**

Ministères (MEDDE, ...), Agences nationales (Ademe, Anah, Anil...), Observatoire national de la précarité énergétiques (ONPE), Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion (ONPES), CRE (Commission de régulation de l'énergie), Union nationale des transports publics (UTP), GART (groupement des autorités organisatrices des transports), ...

Haut-Commissariat pour le logement des personnes défavorisées, Médiateurs national de l'énergie, ...

Associations nationales – internationales généralistes (Fondation Abbé Pierre, Secours Catholique, Croix Rouge, Fondation agir contre l'exclusion, ...)

Bureaux d'études privés (Burgeap, Energies Demain...), publics (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement – Cerema ; Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie - Ceren ...), parapublics (Agences d'urbanisme...)

Fournisseurs d'énergie (EDF, GDF, GEG, Engie, Enalp, Enercoop, Poweo Direct Energie)

Banques (Crédit Coopératif, Banque Populaire, ...)

Recherche (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie - Credoc ; Centre international de recherche sur l'environnement et le développement –Cired, LEPI, Pacte, ...) ; ...

### 9h30 – Présentation du mode d'échange en Atelier et de la problématique générale par les agences d'urbanisme de Rhône-Alpes

### 9h45 – Echange 1

#### **Quelle définition partagée du « reste-pour-vivre » ? Comment mesurer le reste-pour vivre des ménages et leur vulnérabilité par rapport aux dépenses contraintes ?**

*Comment demain, appréhender de façon fiable et homogène la capacité budgétaire des ménages, et mesurer l'impact des politiques publiques et de la transition énergétique sur leur budget ? Les définitions et outils de mesure présentés par nos acteurs-témoins permettront d'alimenter des recommandations en ce sens.*

**Acteurs pressentis :** CCAS, UDCCAS, MRIE, Secours Populaire, Agences d'urbanisme, ONPE, services Observation/prospective/évaluation des collectivités, CAF, etc.

### 10h30 Pause-café

### 10h45 – Echange 2

#### **Comment les acteurs privés et institutionnels peuvent-ils influencer sur le reste pour vivre des ménages ?**

*Il s'agira de voir comment des démarches, mises en place par différentes natures d'acteurs (bailleurs, associations, collectivités...) et qui contribuent à la transition énergétique (réhabilitation thermique de logements sociaux, dispositifs de sensibilisation aux économies d'énergie, achats groupés, services de mobilité partagée...), peuvent contribuer à améliorer le reste pour vivre des ménages et leur qualité de vie. Ces actions innovantes demeurent malgré tout encore souvent isolées : comment les dynamiser et les étendre, notamment sur les territoires fragiles ? Combien d'emplois sont indirectement créés par ces actions ? Quels types d'emplois (emplois aidés, subventionnés, durable, ...) ? Quelle pérennité ?*

**Acteurs pressentis :** Bailleurs sociaux, ERDF, GEG, Maire de Mornant, Soléni, Département de l'Isère, Soliha, Grenoble Alpes Métropole, Mission Ville de Demain, UFC Que Choisir, Fondation Abbé Pierre, Secours Populaire, CCAS, CAF, collectivités publiques, Cerema

### 11h45 – Echange 3

#### **Comment ménages et territoires peuvent-ils augmenter leurs ressources et capacités d'investissement par le biais de la croissance verte ?**

*Il s'agira de voir en quoi la transition énergétique peut, à travers la croissance verte, contribuer au développement local, fournir un gisement d'emplois et des opportunités de nouveaux métiers et de formations, en particulier concernant les ménages et territoires les plus vulnérables.*

*Comment des innovations financières, de nouveaux modèles économiques et de gouvernance sont à promouvoir pour permettre aux collectivités et aux ménages de retrouver de la capacité d'investissement pour faire face à la transition énergétique ?*

*L'échange sera alimenté par des présentations d'expériences de territoires et de retours d'études concernant le développement local et la croissance verte, et des réflexions de chercheurs sur les modèles économiques et de gouvernance de la transition énergétique, qui posent la question des nouvelles échelles de solidarité et d'un nouveau « contrat social » à élaborer.*

**Acteurs pressentis :** Pôle Rhône-Alpes de l'Oriente, Mission emploi Pays Voironnais, Crédit coopératif, chercheurs (Lepii, Pacte, )

### 12h40 – Bilan des points forts de l'Atelier et mise en perspectives pour une Livre Blanc

### 13h fin de l'Atelier

## Inscriptions

Merci de vous inscrire (ou de reconfirmer votre participation) auprès de :

[s.rosalesmontano@urbalyon.org](mailto:s.rosalesmontano@urbalyon.org)

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise)

en envoyant  **votre nom, organisme et email de contact avant le mercredi 21 septembre 2016**

## Autres contacts

Pour plus d'informations vous pouvez aussi contacter :

**Agence d'urbanisme de la Région**

**Grenobloise (04.76.28.86.00)**

[emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr](mailto:emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr);

[anne-lise.benard@aurg.asso.fr](mailto:anne-lise.benard@aurg.asso.fr)

**Agence d'urbanisme Clermont Métropole**

[jmdemard@clermontmetropole.org](mailto:jmdemard@clermontmetropole.org)

**EPURES – Saint-Etienne :**

[mmarsauche@epures.com](mailto:mmarsauche@epures.com)

**Rhône Alpes Energie Environnement**

**(RAEE)**

[pierrick.yalamas@raee.org](mailto:pierrick.yalamas@raee.org);

[laurence.monnet@raee.org](mailto:laurence.monnet@raee.org)

**Laboratoire Aménagement Economie et**

**Transports (LAET) / Pôle Scientifique et**

**Technique régional (PST)-**

[JeanPierre.NICOLAS@entpe.fr](mailto:JeanPierre.NICOLAS@entpe.fr)

**Ademe**

[jean-paul.georges@ademe.fr](mailto:jean-paul.georges@ademe.fr)

## Lieu de l'Atelier

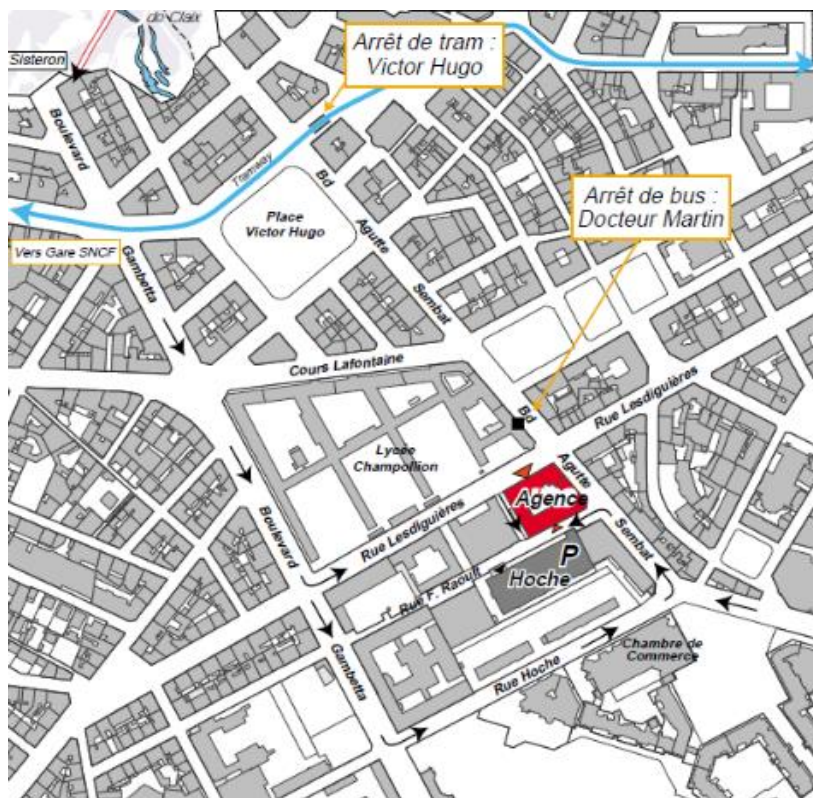
Salle Cerda (9h30-13h)

AURG

21, rue Lesdiguières à Grenoble

Pour les personnes se rendant à l'atelier en transport en commun :

Arrêt Victor Hugo ou Chavant (tram A)



## Rappel des dates des autres ateliers :

**Défi 4- Innovation dans la planification et dans les processus de gestion interterritoriale des vulnérabilités multiples / 21 octobre 2016**

**Lieu et heure :** Clermont-Ferrand ou Lyon - Agence d'urbanisme Clermont Métropole / 9h-13h ou 14h-18h

**Atelier de restitution « Livre Blanc : vers une transition énergétique équitable » / 9 décembre 2016**

**Lieu et heure :** Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon, 9h-13h